



Le CLUB Gazette

Collection Mai 2010

ORGANE DE PRESSE OFFICIEL APERIODIQUE DE VOTRE CLUB DE PLONGEE

Le conseil d'administration ...	Webmaster :	Pierre-Bernard Demoulin
Président : Robert Henry	Responsable matériel :	Yves Ducenne
Chef d'école / VP : Valérie Woit	Secrétaire :	Frédéric Tétart
Trésorier : Gregory Jones	Public relations :	Frédéric Brysse

Le site internet du club ... <http://www.ulbplongee.be>

Edito

On n'arrête pas le progrès ; votre Glub bimensuelle est même un peu à l'avance cette fois ! ☺
(NB : ceci a été écrit loooooongtemps avant que FredT se décide à me communiquer son article, bref, je suis finalement autant en retard que d'habitude ;)

L'AG est désormais derrière nous, je pense que tous les participants ont apprécié l'ambiance et le couscous (merci à Marie, à Yves et aux deux Fred pour l'organisation de la soirée !). Vu le succès de la soirée, une formule similaire sera certainement mise sur pied pour un futur souper.

Il est donc temps de préparer la belle saison qui s'annonce riche en événements plongésques... Au menu de cette Glub, beaucoup d'informations en tout genre ; une proposition finale pour l'Egypte, la présentation du nouveau site web du club, un aperçu de la nouvelle réglementation en vigueur en Zélande, et quelques événements ayant trait à la plongée...

Bonne lecture !

!!! EGYPTE 2010 !!!



Vous en rêviez depuis longtemps...

Les dates de l'école de mer du club ont été arrêtées : elle se déroulera du week-end **du 13 novembre à celui du 22 novembre 2010**.

Au programme, une semaine en pension complète dans un hôtel (tenu par des Belges, donc un bon standard de qualité pour les chambres et la nourriture) à Safaga, 10

plongées avec le centre Nemo (non non, pas celui qui est à Drogenbos, mais plutôt celui-ci : www.nemodive.com).

Le stage sera ouvert à tous les plongeurs ayant au moins le brevet 1* et étant à l'aise sous l'eau (pour les débutants ; vous avez tout l'été et l'automne pour plonger, ça devrait donc largement suffire si vous êtes motivés !)

Le budget global devrait comme annoncé tourner **autour de 800€ tout compris** (sauf les boissons pour ceux qui veulent faire la fête sur place ;) , nous sommes en train de voir si nous pouvons



obtenir des prix pour le vol et sur place, en fonction de la taille de notre groupe... les dates exactes des vols pourraient donc encore légèrement varier en fonction des conditions.

Afin de confirmer votre présence, nous vous demandons :

1. de confirmer votre présence au plus vite par retour de mail à FredB (fbryse@gmail.com)
2. de verser un acompte de 400€ sur le compte du club (310-1060083-56), pour le lundi 31 mai au plus tard, afin de pouvoir réserver votre vol

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à l'aventure ! 😊



Présentation du nouveau site web du club - ulbsp.be

Un nouveau site web a été mis en place et est toujours en cours d'évolution.

Celui-ci vous permettra de découvrir rapidement les dernières nouvelles de notre club et d'accéder à de nombreuses informations utiles à l'organisation de vos plongées et à votre parcours de plongeur.

Les dernières nouvelles auxquelles vous accédez directement en introduisant l'adresse du site sont la partie "vivante" de ce site. Vous y trouverez des infos concernant nos sorties (futures ou passées), les activités du club et autres renseignements administratifs.

Un flux RSS est disponible afin de suivre automatiquement les nouveaux articles.

La section club reprend des informations telles que l'historique du club et la composition du Conseil d'Administration. Il est aussi possible de compléter sa fiche d'inscription en vue d'effectuer un baptême ou de vous réinscrire pour l'année suivante.

La rubrique enseignement vous redirigera vers les définitions et exigences des différents brevets délivrés par la Lifras. Vous y trouverez aussi quelques notes de cours qui devraient bientôt être étoffées.

Dans les téléchargements, vous retrouverez ces mêmes notes de cours ainsi que différents documents administratifs et d'organisation de plongée (feuilles de palanquées, etc...).

Vous y trouverez aussi l'historique de toutes les Glub's et bientôt des fiches concernant les sites de plongée que nous fréquentons régulièrement.

L'agenda reprend les activités du club et autres. Si vous disposez d'un compte Gmail, vous pouvez aussi vous y abonner.

Une grosse partie de la mémoire du club se trouve dans la partie Photos. N'hésitez pas à y découvrir les visages de certains membres alors qu'ils sortaient à peine de leur berceau !

Les liens que vous retrouverez sur le site sont des liens qui nous semblent utiles et pas une liste interminable que personne n'aura la patience de visiter...

Si vous avez du matériel à vendre ou si vous en cherchez, n'hésitez pas à m'envoyer un message afin d'ajouter votre annonce. N'oubliez pas non plus de m'avertir au cas où votre annonce ne serait plus d'actualité.

Dans un futur proche, vous recevrez un identifiant et un mot de passe qui vous permettront de vous connecter au site et de profiter de la section réservée aux membres.

Vous pourrez dès lors consulter la liste des membres et les contacter en vue d'organiser vos activités. Vous trouverez aussi certains documents réservés pour notre propre utilisation et qui ne seront donc pas proposés au grand public, contrairement à ce que l'on trouve dans la rubrique des téléchargements.

Si vous souhaitez contribuer à l'alimentation, n'hésitez pas à m'envoyer vos photos, vos articles ou documents, en rapport avec notre activité bien sûr ;)

Fred T (frederict@mac.com)

! La nouvelle réglementation pour la plongée en Zélande !

La réglementation plongée en Zélande a récemment été modifiée.

Les exigences au niveau de l'organisation sont devenues beaucoup plus importantes.

L'appel à la responsabilité civile est plus accentué. Tout élément utile doit facilement être tracé à partir d'une 'farde organisateur'. En fait rien ne change : la RC est toujours la même mais les exigences sur le site sont plus explicites.

Le moniteur/ instructeur/ responsable/ organisateur/ prestataire de service doit se munir de beaucoup plus d'informations qu'avant, dont la 'fiche individuelle' à fournir par tout plongeur.

Une personne qui ne plonge pas devient prestataire de service et doit également remplir une fiche dès qu'une tâche lui est confiée (ex: la feuille de palanquée ou les clés de la voiture dans laquelle se trouve l'oxygène: elle devient à ce moment membre de l'équipe de sécurité).

Afin de faciliter l'organisation des sorties, un instrument est en élaboration, guide pratique pour les organisateurs et les plongeurs. Nous faisons suivre le texte (à peaufiner) concernant les exigences pour le plongeur (à implémenter dès maintenant).

LA FICHE INDIVIDUELLE

Tout plongeur et tout accompagnant prestataire de service doit remettre au moniteur responsable, **une fiche personnelle** (lisible) qui sera rangée dans la farde organisateur. Elle ne sera remise après la plongée que quand les carnets ont été remplis et signés. Sur cette fiche doivent se trouver les informations fixes et variables suivantes:

- Nom, prénom, adresse et date de naissance
- Ligue et numéro d'inscription dans le registre des brevets, club de plongée
- Brevet et date d'obtention/ Profondeur maximale autorisée par ce brevet/ Nombre de plongées/ Date de la dernière plongée ('Expérience')
- Date de la dernière visite médicale et du dernier ECG
- Année pour laquelle en ordre d'assurance (être en ordre de cotisation pour l'année courante)

- Nom, adresse, lien de parenté et numéro(s) de téléphone de la personne ICE
- La qualité: organisateur, plongeur, CFPS, accompagnant
- Mélange avec lequel se fait la plongée (Air, type de Nitrox) et la profondeur maximale autorisée avec ce type de mélange.

Pour rappel: dans tous les cas la profondeur est limitée à maximum 50 mètres et à une pression partielle d'Oxygène de 1,4 bar. Il est défendu d'avoir plus de 20 minutes de palier

- Date de la dernière ré-épreuve de la bouteille
Pour tout autre matériel: la fiche doit mentionner que tout autre matériel est entretenu
lege artis
Si un matériel de location est employé (ou emprunté), il faut nécessairement ajouter à la fiche le schéma d'entretien (dernier entretien!)
- La consommation moyenne Standard P10.
NB: 'Standard P10' à titre indicatif et non officiel: à définir en calculant la consommation moyenne en litres/minute après un palmage tranquille de dix minutes à 10 mètres suivis d'un palmage vigoureux de 10 minutes à la même profondeur
- Il faut signer le tout, mettre son nom en majuscules et dater

Le canvas d'une telle fiche personnelle est déjà disponible sur le site du club, il va continuer à évoluer avec le temps et l'expérience. Il est impératif de le remplir et d'en conserver au moins un exemplaire dans votre carnet pour toute plongée en Zélande.

Au vu de la nouvelle législation, le plongeur qui ne possède pas cette fiche se verra interdire la plongée (à bon entendre...).

Puces nautiques du quartier Châtelain

Comme chaque année, les puces nautiques du quartier du Châtelain vous permettront de trouver du matériel neuf ou d'occasion pour compléter votre équipement...

Nous recommandons donc chaudement cet événement.



Vos moniteurs seront sur le lieux, dans le cas où vous souhaitez un avis avant d'acheter quelque-chose, n'hésitez pas à leur demander de l'aide ! N'oubliez pas que les bonnes affaires se font tôt, il est donc conseillé d'arriver avant 9h30...

Scubapro Days – 5 et 6 juin 2010

Bonjour à tous,

Ce 5 et 6 juin 2010, la carrière de Vodelée accueille les **Scubapro Days**, une explication de notre président suit dans ce mail.

En pratique, cela veut dire, que le samedi 05 juin, le C.P.P. Vodelée sera exceptionnellement ouvert le matin. Les mise à l'eau du matin se dérouleront de 10h10 à 11h00. Tous les plongeurs devront impérativement sortir de l'eau pour 12h00.

En effet, les membres du R.C.A.S. qui s'occuperont de votre accueil ont également le droit de se restaurer.

L'accueil pour les inscriptions à la plongée sera ouvert dès 9h00.

L'après-midi, l'horaire reste le même. Les mise à l'eau se dérouleront de 14h10 à 15h00 avec comme dernière sortie d'eau 16h00.

La deuxième plongée normale du samedi, se déroulera également à 17h00 avec comme dernière sortie 18h00.

Le dimanche se déroulera comme un dimanche classique.

La seule différence notable est que j'accepte plus de plongeurs que d'habitude mais plusieurs membres du R.C.A.S. s'occuperont de vous pour le parking, la route sera mise en circulation locale pour faciliter le parking. Nous organiserons une zone pour le déchargement du matériel avec une surveillance. Nous ferons tout notre possible pour que cela se passe sans encombre.

Emmanuel Van Lier.

Administrateur responsable du C.P.P. pour les membres du R.C.A.S..

Président R.C.A.S. - V. LEROY a écrit :

Chères amies plongeuses,
Cher amis plongeurs,

Les 05 & 06 juin prochain se dérouleront à Vodelée les "Scubapro Days".

Lors de ces journées, la société Scubapro mettra **tout à fait gratuitement** son matériel à votre disposition afin que vous puissiez l'essayer durant votre plongée.

Pratiquement :

- Il vous est vivement conseillé de vous inscrire pour votre plongée auparavant auprès de Emmanuel VAN LIER vodelee@cas-vodelee.be
- Il est **TRES VIVEMENT** conseillé de covoiter. Nous attendons en effet beaucoup de monde et il serait désagréable que vous deviez vous parquer sur le chemin macadamisé en dehors de la carrière.
- Il n'est pas nécessaire de réserver le matériel que vous souhaitez essayer.
- La location du matériel est entièrement gratuite.
- Le prix de la plongée reste inchangé à 5 EUR et le gonflage de votre bouteille à 3 EUR.
- Ce matériel (Max 2 items) vous sera prêté pour la durée de la plongée (Max 45 Minutes)
- La première plongée du samedi sera à 10:10 heures et la dernière mise à l'eau à 17 heures
- La première plongée du Dimanche sera à 10:10 heures et la dernière mise à l'eau à 15 heures

<http://www.ulb.ac.be/assoc/plongee/> dans *Les sorties > Historique photo*

<http://gallery.me.com/frederict#gallery>

<http://picasaweb.google.com/plongeur.ulb>

<http://picasaweb.google.com/fbrysse>